



Retours
d'expériences



La pair-aidance professionnelle : définitions, **mise en** **œuvre** et perspectives

Décembre
2024



Sommaire

Introduction	3
1. Quelle définition de la pair-aidance « professionnelle » ?	4
1.1 La pair-aidance en quelques mots...	
1.2 Rétablissement et empowerment	
1.3 Comment la pair-aidance devient-elle professionnelle ?	
1.4 Des débats autour de la pair-aidance professionnelle	
1.5 Dates clés de la pair-aidance en France	
2. Quelles pratiques de pair-aidance professionnelle ?	8
2.1 Le médiateur de santé-pair (MSP)	
2.2 L'intervenant-pair	
2.3 Le patient ou aidant expert ou partenaire	
3. Éclairages du think-tank du cercle Vulnérabilités et Société sur la pair-aidance en entreprise	14
4. Expérimentations, projets et témoignages	17
Perspectives	22



Introduction

La "pair-aidance" est un terme de plus en plus utilisé pour parler d'un type d'entraide qui se développe dans divers contextes et s'appuie sur les savoirs expérimentiels de personnes qui ont traversé des épreuves similaires à celles des personnes qu'elles soutiennent. Cette expérience leur permet de comprendre et de partager des solutions empathiques et pratiques.

À l'heure où l'on parle beaucoup d'autodétermination et d'empowerment pour faciliter l'inclusion, ce concept a interpellé des partenaires du **PRITH Normandie (Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés)**. La vocation de ce plan est notamment de chercher à améliorer l'accès à l'emploi et à la formation des personnes en situation de handicap sur le territoire.

Il a donc été souhaité d'intégrer dans les réflexions autour de l'emploi des personnes en situation de handicap, la possibilité d'un nouveau champ d'application : celui de l'insertion professionnelle à travers la fonction de « pair-aidant ».

Pour cela, un groupe de travail a été constitué avec des partenaires de l'insertion, des représentants employeurs, des associations de personnes handicapées, une pair-aidante professionnelle et la coordination du PRITH.

Différentes séances ont permis de partager des ressources, des expériences, et des questionnements.

L'objectif de ce document est de présenter quelles définitions sont données concernant la **pair-aidance**, dans quels domaines ce type d'accompagnement est utilisé aujourd'hui, ce qu'elle apporte aux personnes concernées et aux professionnels, autant d'éléments qui permettront d'appuyer la réflexion sur son extension au sein de notre région.

Documentation,
entretiens, rédaction
et mise en page :

Florence CHARRIER
Carolina ROATTA

Practhis
Handicap et action publique

Le groupe projet :

Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques (UNAFAM), Coordination Handicap Normandie (CHN), Centre Hospitalier du Rouvray (CHR), ClubHouse de Rouen, Ressource Handicap Normandie (RHF), EPNAK, CFE-CGC, Cap Emploi 76

Contributeurs : EPoP Empowerment and Participation of Persons with Disability, Fondation Armée du Salut, Alliance Maladies Rares (AMR).

Animation : Florence CHARRIER et Carolina ROATTA, association Practhis

Le PRITH remercie le groupe de travail mobilisé, ainsi que les contributeurs à cette publication.

1. Quelle définition de la pair-aidance « professionnelle » ?

1.1 La pair-aidance en quelques mots...

La pair-aidance trouve ses origines en France dans les mouvements de réhabilitation psychosociale et de défense des droits des usagers de la santé mentale. Elle s'est développée progressivement à partir des années 2000, inspirée par des pratiques similaires observées dans d'autres pays, notamment les États-Unis et le Canada, où la pair-aidance est bien établie depuis plusieurs décennies.

Elle a été initialement promue par des associations de patients et de familles, ainsi que par des professionnels de la santé mentale convaincus de l'importance de l'expérience vécue dans le processus de rétablissement.

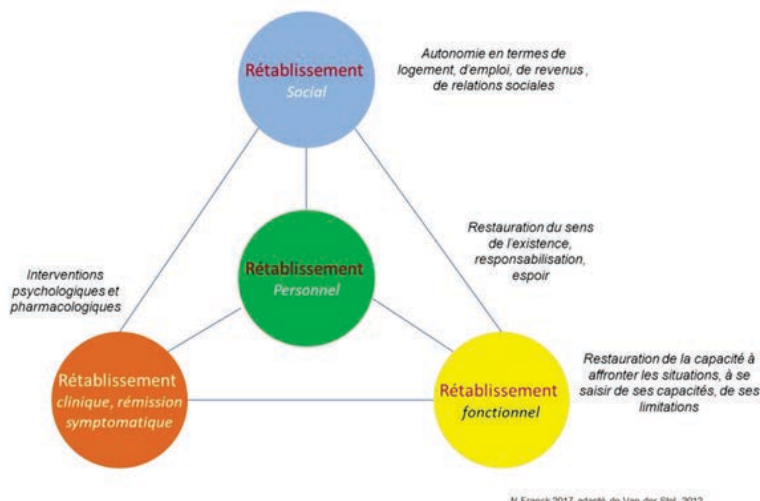
« La pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes souffrantes ou ayant souffert d'une même maladie, qu'elle soit somatique ou psychique. Plus largement, elle englobe le partage de vécu (ex : précarité, assuétudes, travail du sexe/prostitution) entre individus devenus acteurs de leur rétablissement ».

Source : [Développer la Pair-aidance professionnelle](#)

La pair-aidance vise à :

- Redonner l'espoir aux personnes accompagnées,
- Soutenir ces dernières dans la reprise de pouvoir sur leur vie (« empowerment »),
- Participer à réduire la stigmatisation par le témoignage.

1.2 Rétablissement et empowerment



Source : [Unafam Guide des droits au travail des personnes vivant avec des troubles psychiques](#)

Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le concept de rétablissement « vise à donner un nouveau sens et un nouveau but à la vie, à donner du pouvoir et à permettre de vivre une vie autonome, malgré ce que l'on a pu vivre et malgré la détresse émotionnelle qui peut encore faire partie de la vie ».

Source : [Rétablissement et droit à la santé. Formation de base Quality Rights de l'OMS. Services sociaux et de santé mentale](#)

Par « rétablissement », concept né dans les années 1970 dans les pays anglo-saxons, on entend la possibilité de se dégager d'une identité de malade et de retrouver une vie active et sociale. Le mouvement a été porté par les mouvements d'usagers, avec notamment Patricia Deegan et Bill Anthony qui militaient pour la reprise du pouvoir d'agir.

Le processus de rétablissement (schéma ci-dessus) peut s'articuler totalement, ou en partie, autour de 3 dimensions : clinique (rémission symptomatique), sociale (autonomie en termes de logement, d'emploi, de revenus, de relations sociales), fonctionnelle (restauration de la capacité à affronter des situations en connaissance de ses forces et de ses limites).

Le rétablissement est un parcours personnel et unique de transformation et de croissance qui met l'accent sur la reconquête d'une vie remplie de sens et de satisfaction, malgré la maladie, le handicap, les addictions ou l'expérience de la vie à la rue.

- Le processus est unique pour chaque individu et non-linéaire, impliquant des avancées, des reculs et des plateaux.
- Il repose sur l'autodétermination, où l'individu prend des décisions concernant son traitement et ses objectifs de vie.
- Le soutien des proches, des pairs et des professionnels sont cruciaux.
- Le rétablissement implique une redéfinition de l'identité, passant d'une identité centrée sur la maladie/handicap à une axée sur les forces et aspirations.
- Il nécessite autonomie et responsabilité, avec une participation active dans la société.
- Le bien-être global, dont la santé physique, émotionnelle, sociale et spirituelle, est également considéré.
- L'empowerment, ou autonomisation, dans le contexte du handicap en France, fait référence au processus par lequel les personnes en situation de handicap acquièrent davantage de contrôle sur leur vie, leurs décisions et leur environnement.

En somme, le rétablissement vise à permettre une vie épanouissante et significative, malgré les défis.

En France, diverses lois et initiatives, telles que la loi du 11 février 2005, soutiennent une approche visant à promouvoir l'autonomie et l'indépendance des personnes en situation de handicap, en leur fournissant les outils et ressources nécessaires pour développer leurs compétences et prendre des décisions de manière autonome.

Cette approche encourage également leur participation active dans la société, y compris dans les processus de décision les concernant, et assure un accès à une information claire et à des opportunités éducatives adaptées à leurs besoins. Des dispositifs de soutien et d'accompagnement personnalisés sont mis en place pour les aider à atteindre leurs objectifs personnels et professionnels.

Par ailleurs, cette loi promeut et protège leurs droits, en luttant contre les discriminations et en veillant à ce qu'elles soient traitées avec dignité et respect. Enfin, elle implique les personnes handicapées dans la coconstruction des politiques publiques, garantissant que leurs besoins et perspectives soient considérés.

1.3 Comment la pair-aidance devient-elle professionnelle ?

La notion de pair-aidance professionnelle est plurielle et comprend 3 aspects particuliers :

- Elle repose sur le principe d'entraide entre personnes ayant vécu des situations similaires, telles qu'un handicap, une maladie, une addiction ou un parcours de rue, permettant le partage d'un savoir expérientiel avec ceux ayant des vécus semblables.
- Ce savoir expérientiel est une forme de connaissance acquise par l'expérience personnelle, dont des compétences, des savoir-faire et des compréhensions développés à travers des situations réelles et des interactions directes, plutôt que par une éducation formelle ou théorique.
- La pair-aidance devient professionnelle lorsqu'elle est structurée, souvent avec une formation spécifique pour s'assurer que les pair-aidants sont bien équipés pour offrir un soutien efficace et éthique.
- La pair-aidance professionnelle est aussi un statut qui peut faciliter l'accès à l'emploi des personnes concernées. Dans ce cas, celle-ci devient un travail pair, c'est-à-dire, une forme d'entraide où l'intervention est rémunérée. Bien que la pair-aidance soit courante, le travail pair représente une innovation sociale dans le domaine de l'accompagnement. Il permet de créer des nouvelles réponses à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation des personnes concernées.

1.4 Des débats autour de la pair-aidance professionnelle

Si les partisans de la pair-aidance soulignent son potentiel pour améliorer la qualité de l'accompagnement et l'engagement des personnes concernées, il n'en demeure pas moins quelques points de vigilance.

En effet, il s'agit de penser à la manière dont les pair-aidants peuvent s'intégrer de façon complémentaire aux équipes existantes sans remplacer d'autres professionnels. Il s'agit aussi de veiller à ce que le développement de cette compétence issue de l'expérience n'accentue pas leur vulnérabilité.

Lors des échanges avec des contributeurs, il a été exprimé un potentiel risque que les personnes accompagnées deviennent trop dépendantes des pair-aidants et questionné le respect de la confidentialité et des normes éthiques.

Cette pratique professionnelle nécessite donc une formation complémentaire adéquate, accessible, laquelle ne doit toutefois pas diluer l'essence même de la pair-aidance qui repose sur l'expérience vécue et la spontanéité, ainsi qu'un encadrement "métier", légal pour en maximiser les bénéfices.

En résumé...

La pair-aidance professionnelle est :

- Une **forme d'entraide** qui met en lien des personnes ayant un **parcours de rétablissement**, avec d'autres ayant des expériences similaires et un besoin d'accompagnement.
- Elle nécessite des **formations complémentaires plus ou moins spécifiques**.
- La professionnalisation devient une **opportunité d'emploi** pour les personnes concernées.
- Dans ces cas, la pair-aidance devient un **travail pair rémunéré**.
- La pair-aidance est une **innovation sociale dans le domaine de l'accompagnement**.

Ressources

- ↓ [«Développer le recours aux pairs-aidants : Grande précarité et troubles psychiques le terme » HAS \(2024\).](#)
- ↓ [«Développer le travail pair dans le champ de la veille sociale, de l'hébergement et du logement» Fédération des acteurs de la solidarité et Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement - Dihal \(2018\)](#)

1.5 Dates clés de la pair-aidance en France

L'idée que d'anciens patients peuvent aider d'autres malades date du 18^e siècle, grâce à Jean-Baptiste Pussin, premier pair-aidant reconnu comme collaborateur par le psychiatre Dr Philippe Pinel, à l'hôpital Bicêtre de Paris.

Aux États-Unis, la pair-aidance s'est développée dans les années 1970 avec des réseaux de santé communautaire. En 1989, l'importance des pairs aidants a été officiellement reconnue par une association nationale.

Depuis, ces programmes se sont répandus dans plusieurs pays, bien que leur utilisation soit encore débattue. (Voir schéma page suivante)

Dates clés de la Pair-aidance en France

La pair-aidance en France a connu une évolution significative, passant d'initiatives isolées à une reconnaissance institutionnelle.

Premiers Programmes

L'Institut de Médecine et d'Épidémiologie Appliquée (IMEA) lance un programme de formation à la pair-aidance, marquant le début d'une initiative prometteuse.

Loi Handicap

La Loi Handicap ouvre de nouvelles opportunités pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap, incluant la pair-aidance.

Premiers Pairs

Le Mouvement et Action pour le Rétablissement Sanitaire et Sociale (MARSS) à Marseille embauche des pairs en santé mentale, ouvrant la voie à une reconnaissance professionnelle.

Création des GEM

La création des Groupes d'entraide Mutuelle (GEM) offre un espace d'entraide et de rencontre pour les personnes en situation de handicap psychique.

Programme "Un chez-soi d'abord"

Le programme "Un chez-soi d'abord" intègre des pairs-aidants pour accompagner les personnes sans-abri souffrant de troubles psychiques.

Médiateurs Santé-Pairs (MSP)

Le Centre Collaborateur de l'OMS de Lille a lancé une expérimentation de Médiateurs Santé-Pairs (MSP) dans trois régions pilotes, avec 30 participants, alternant formation universitaire et travail en psychiatrie.

2016

Programme "Pair émulation"

Mis en place par l'Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques (UNAFAM). Ce programme vise à former des pairs-aidants pour soutenir les familles et les personnes concernées.

2017

Mention MSP en Licence

Licence en Sciences Sanitaires et Sociales à l'Université Bobigny Paris 13. Trente-cinq postes MSP ont été créés dans six régions. La formation continue, avec une septième promotion prévue en 2025.

Diplôme Universitaire (DU) "Médiateurs de Santé-Pairs"

À l'Université Paris 13, ce diplôme vise à former des pairs-aidants professionnels pour travailler dans les structures de santé mentale.

2019

Compétence professionnelle

La pair-aidance est reconnue comme une compétence professionnelle dans le référentiel de compétences des métiers de la santé mentale, soulignant son importance croissante dans le secteur.

2020

Licence professionnelle "Médiateurs de Santé-Pairs" MSP

Une nouvelle licence professionnelle MSP a débuté à l'Université de Bordeaux.

2022

2024

Recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Publication de la fiche de bonnes pratiques « Développer le recours aux pairs-aidants : Grande précarité et troubles psychiques le terme », dans cette fiche **les pairs-aidants sont définis comme** « *des personnes ayant été confrontées à des situations particulières de vie (troubles psychiques, parcours de migration, sans-abrisme) associées à un vécu douloureux et souvent stigmatisées socialement, et qui participent aux interventions sanitaires et sociales (soins, accompagnement, mise en place d'interventions, formation des professionnels...) en se fondant sur ce savoir expérientiel. Il s'agit d'une intervention bénévole ou d'un poste salarié (par la structure ou par une plateforme qui met à disposition des intervenants). Les champs d'intervention sont très divers : psychiatrie et santé mentale, addictologie, dispositifs d'accueil, hébergement, insertion, parcours d'exil...* »

2. Quelles pratiques de pair-aidance professionnelle ?

La pair-aidance professionnelle englobe diverses pratiques visant à offrir un soutien fondé sur l'expérience vécue. Parmi celles-ci, on trouve :

- L'accompagnement individuel pour aider à surmonter des défis personnels,
- L'animation de groupes de soutien pour favoriser le partage d'expériences,
- L'éducation et la sensibilisation à des sujets spécifiques
- L'accompagnement dans les services de santé,
- Le mentorat,
- La défense des droits des personnes,
- La planification et la gestion de crises,
- La collaboration avec les professionnels.

Ces pratiques permettent aux pair-aidants de fournir un soutien précieux et unique, établi sur leur propre expérience et leur compréhension des défis auxquels les individus peuvent être confrontés. Voici quelques exemples.

2.1 Le Médiateur de Santé-Pair (MSP)

Un Médiateur de Santé-Pair (MSP) est une personne ayant vécu une expérience personnelle de troubles psychiques et qui utilise cette expérience pour aider et accompagner d'autres personnes traversant des situations similaires. Ils -ou elles- sont formés pour travailler au sein des équipes de soins en santé mentale et jouent un rôle essentiel dans le soutien et l'accompagnement des patients. En 2024, plus de 160 MSP sont employés en France.

Les principales missions d'un médiateur de santé pair incluent :

- Accompagnement et soutien : offrir un soutien émotionnel et pratique aux patients, en partageant leur propre expérience de rétablissement et en fournissant des conseils fondés sur leur vécu.
- Médiation : faciliter la communication entre les patients et les professionnels de la santé, en aidant à exprimer les besoins et les préoccupations des patients et en favorisant une meilleure compréhension mutuelle.
- Éducation et sensibilisation : informer les patients sur les ressources disponibles, les droits des usagers, et les stratégies de gestion de la santé mentale ou d'autres problèmes de santé.

- Promotion du rétablissement : encourager et inspirer les patients à croire en leurs capacités de rétablissement et à développer des stratégies pour améliorer leur bien-être.
- Réduction de la stigmatisation : travailler à réduire la stigmatisation associée aux troubles psychiques ou autres problèmes de santé, en partageant des témoignages et en sensibilisant les professionnels de la santé et le grand public.

Comment sont-ils formés ?

Pour devenir Médiateur de Santé-Pair (MSP), il est essentiel d'avoir une expérience personnelle significative avec des troubles psychiques, une forte motivation pour aider les autres, et de bonnes capacités relationnelles. Un niveau d'études minimum, comme le baccalauréat, est souvent requis, bien que certaines formations soient accessibles sans ce niveau selon l'expérience et la motivation. Il faut également être prêt à suivre une formation universitaire comprenant des cours théoriques et des stages pratiques.

Il est recommandé de consulter directement les sites des universités proposant ce diplôme pour avoir des informations précises et actualisées sur les pré-requis spécifiques. (Voir page suivante)

Les avancées pour la reconnaissance du métier

Le Médiateur de Santé-Pair fait partie des dénominations pour désigner les postes exerçant des missions de médiation en santé. Malgré le cadre institutionnel entourant ces fonctions, la médiation en santé ne figure pas parmi les métiers recensés dans le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) de France Travail.

Dans un plaidoyer publié en 2024, le collectif pour la promotion de la médiation en santé demande aux décideurs politiques français de reconnaître et de sécuriser le métier. Les axes de préconisations aux pouvoirs publics portent sur la formalisation d'un référentiel métier, la formation, le soutien et l'accompagnement des professionnels, le financement pérenne des projets et des postes.

Source : «Reconnaissance et sécurisation professionnelle du métier de médiateur.rice en santé », Collectif pour la promotion de la médiation en santé (février 2024)

Le Centre Support Normandie Réhab

Créé en juin 2021, le Centre Support Normandie Réhab a pour missions de diffuser les connaissances et les outils en réhabilitation psychosociale (organisation de journées, congrès, formations...), fournir un appui à la structuration des offres de proximité (aide à l'ingénierie de projets, formations des professionnels...), soutenir leur fonctionnement au travers d'une animation territoriale et de faire avancer la recherche et l'évaluation.

Le Centre aide au développement des structures de réhabilitation et propose des formations pour divers professionnels, en collaboration avec les centres référents, dans le cadre des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM).

Le centre élabore de programmes de recherche en réhabilitation psychosociale, collecte de données quantitatives, développement des outils de soins et appui statistique aux projets de recherche des partenaires.

Il coordonne le réseau de professionnels et soutien des structures pour éviter les ruptures de parcours.

De plus, le centre organise le Colloque Régional Normandie Rehab' durant lequel se réunissent des spécialistes du rétablissement et des personnes concernées. Cet événement est hybride et gratuit.

Quelques liens



Formations du [Centre de Ressources Normandie Réhab](#)

[Diplôme Universitaire \(DU\) de pair aidance, Université Lyon 1, Lyon \(Lieu de formation : Lyon\)](#)

[DU « Pair aidance croisée : théories et pratiques situées » Université de Tours \(Lieu de formation : Tours\)](#)

[DU « Pair aidance professionnelle en psychiatrie et santé mentale » Faculté de médecine de l'Université Grenoble Alpes, \(Lieu de formation : Grenoble\)](#)

[DU « La pair aidance dans la médiation en santé mentale », Aix-Marseille Université, conçu par ESPER Pro et le Centre de Formation au Rétablissement \(CoFoR\), \(Lieu de formation : Marseille\)](#)

[DU Formation à la pair aidance professionnelle pour favoriser le rétablissement en Santé Mentale, à Limoges \(en partenariat avec le CH Esquirol\) \(Lieu de formation : Limoges\)](#)

[DU soins de réhabilitation au service du rétablissement en santé mentale \(Lieu de formation : Nantes\) dont 40h d'ETP](#)

En résumé...

- Un **Médiateur de Santé-Pair (MSP)** est une personne qui utilise son expérience personnelle de troubles psychiques pour aider d'autres personnes.
- **Formés, les MSP travaillent en santé mentale**, offrant soutien, médiation, éducation, promotion du rétablissement et réduction de la stigmatisation.
- Les pré-requis pour les formations incluent : **expérience personnelle significative** avec des troubles psychiques, forte motivation, niveau d'études minimum (souvent baccalauréat), engagement dans la formation, et bonnes capacités relationnelles.
- Le métier « Médiateur en santé-pair » n'est pas recensé dans le ROME. En 2024, un **plaidoyer** demande aux décideurs de reconnaître ce métier, en formalisant un référentiel, soutenant les professionnels et assurant un financement pérenne.

Ressources



[Comment intégrer un travailleur pair dans une équipe de santé mentale ?](#)

2.2 L'intervenant-pair

Un intervenant pair est une personne ayant vécu une expérience comparable à celle des individus qu'elle soutient, comme une maladie, une addiction ou un handicap. Grâce à son savoir expérientiel, l'intervenant pair offre un soutien fondé sur l'empathie et la compréhension personnelle. Elle peut travailler dans des structures de santé, des associations, ou des services sociaux, et souvent bénéficie d'une formation spécifique. Son rôle inclut l'écoute, l'accompagnement, et la facilitation de l'accès aux ressources, contribuant ainsi au processus de rétablissement des personnes aidées.

On retrouve aussi dans ce rôle, un engagement particulier sur le développement de ses capacités à porter la voix d'un collectif de personnes concernées et à changer les représentations des professionnels — en exercice ou en formation- à propos de la pair-aidance. Cela implique d'avoir appris à maîtriser les conséquences des situations difficiles, voire stigmatisantes, pour rester libre de ses choix de vie.

Intervention-pair et handicap

Dans le domaine du médico-social, l'intervention-pair est liée aussi à l'insertion des travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire. Ce type d'intervention vise à faciliter l'insertion des personnes en situation de handicap, développer des compétences, en prendre conscience... Pour illustrer cela, nous pouvons citer le projet EPoP Empowerment and Participation of Persons with Disability, lauréat en 2020 de l'appel à projets Intrapreneur pour le programme 21 x OETH, proposé par un travailleur en ESAT à l'époque, et qui fait partie aujourd'hui du binôme de coordonnateurs du projet devenu démarche nationale.

EPoP vise à donner les clés d'intégration au sein du milieu ordinaire à travers le déploiement d'une formation « Intervenants pairs », sans pré-requis, visant à accompagner des personnes en situation de handicap et d'une formation « Référent intervention par les pairs » à destination des professionnels afin d'impulser l'intervention de pairs dans leurs structures (établissements et services médico-sociaux, municipalités, associations...) et des expérimentations territoriales.

Source : [EPoP, qu'est-ce que c'est ?](#)

Le champ d'action des intervenants-pairs est détaillée sous trois approches dans le projet EPoP : collective, individuelle et participation/conception.

- Approche individuelle : la pair-aidance ou les situations dans lesquelles une personne en situation de handicap aide, conseille, accompagne une ou d'autres personnes en situation de handicap.
- Approche collective : l'entraide mutuelle qui correspond aux pratiques où une ou des personnes en situation de handicap partagent leur expérience avec un groupe de personnes en situation de handicap, par exemple, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM).
- Participation et conception par les pairs : concerne les activités de formation, consultance, apports de savoirs expérientiels à l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, la participation à l'amélioration de la qualité de biens ou de services du point de vue d'utilisateur, la conception de biens et services accessibles à tous, la représentation, la défense des droits et la sensibilisation.

Le projet EPoP est aussi un espace ressource en ligne, proposant divers outils facilitant le recours à des intervenants pairs : annuaire géolocalisé d'intervenants pairs, analyses juridiques accessibles sur les divers statuts d'exercice Et articulations possibles avec l'AAH, le RSA, etc.

Intervention-pair et précarité

Un pair-aidant dans le champ de la précarité est une personne qui a elle-même vécu des situations de précarité et qui utilise son expérience pour aider et soutenir d'autres personnes confrontées à des conditions similaires.

Ils ont aussi des rôles et responsabilités spécifiques essentiels. Ils offrent une écoute empathique et un soutien émotionnel aux personnes en situation de précarité, les aidant à se sentir comprises et moins isolées. Ils assistent les individus dans la navigation des services sociaux et des ressources disponibles, telles que les centres d'hébergement, les banques alimentaires et les services de santé.

En informant les personnes sur leurs droits, les aides disponibles et les stratégies pour améliorer leur situation, comme la gestion financière ou la recherche d'emploi, ils jouent un rôle crucial.

Les pairs-aidants défendent également les droits des personnes en précarité, les aidant à faire valoir leurs besoins et à se représenter auprès des institutions et des services. Ils facilitent la création de réseaux de soutien et de solidarité entre ces personnes, par l'organisation de groupes de parole ou d'activités communautaires.

En cas de crise, comme la perte de logement ou de revenu, ils aident à élaborer des plans pour y faire face et à identifier des ressources pour les gérer. En partageant leur propre parcours et les stratégies qu'ils ont utilisées pour surmonter la précarité, les pairs-aidants inspirent et encouragent les autres à persévérer et à croire en leurs capacités à changer leur situation.

En somme, les pairs-aidants jouent un rôle crucial en offrant un soutien fondé sur une compréhension profonde et personnelle des défis rencontrés par les personnes en situation de précarité.

Comment sont-ils formés ?

Les prérequis pour les formations d'intervenant-pair peuvent varier selon l'organisme formateur, mais généralement incluent :

- **Expérience vécue** : avoir une expérience personnelle significative comme personne en situation de handicap ou ayant surmonté des défis similaires.
- **Motivation** : un fort intérêt pour aider et accompagner d'autres personnes en situation de handicap.
- **Compétences interpersonnelles** : avoir des aptitudes en communication et en écoute.
- **Engagement** : être prêt à s'engager dans un processus de formation et d'accompagnement.
- **Recommandations** : parfois, une recommandation ou un soutien d'associations ou de professionnels du secteur peut être demandé.



Quelques liens

L'ARIFTS Pays de la Loire, Institut de formation des Pays de la Loire aux métiers éducatifs et sociaux : <https://arifts.fr/nous-connaître/l-institut/>

Association IRTESS (Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social): <https://www.irtess.fr/catalogue-formations/travailleurs-pairs/>

En résumé...

- Un **intervenant-pair** utilise son **expérience personnelle** de maladie, addiction ou handicap pour offrir soutien empathique et compréhension.
- **Formé, il travaille en santé, associations ou services sociaux.**
- L'intervenant-pair **aide ses pairs à vivre avec leurs contraintes, favorisant autonomie et pouvoir d'agir**, tout en changeant les représentations professionnelles sur la pair-aidance et en portant la voix collective.
- L'**empowerment** des personnes handicapées en France vise à leur donner plus de contrôle sur leur vie, via l'autonomie, la participation active, l'accès à l'information, à du soutien, à leurs droits et l'implication dans la co-construction des politiques publiques.
- L'intervention-pair dans le médico-social **facilite l'insertion des travailleurs handicapés**. Le projet EPoP offre des formations pour pairs et professionnels, visant l'intégration de personnes handicapées en milieu ordinaire.
- Un pair-aidant ayant vécu la **précarité** offre soutien émotionnel, aide à naviguer les services sociaux, informe sur les droits, défend les besoins, facilite les réseaux de soutien, et partage son expérience pour inspirer.

Ressources



[La Pair-aidance dans les établissements et services accompagnants des personnes en situation de handicap](#)



[Formation d'intervenants-pairs en situation de handicap](#)



[Travail pair santé mentale et lutte contre les exclusions](#)



[Développer la pair-aidance professionnelle : pratiques et perspectives](#)



[Développer le travail pair dans le champ de la veille sociale, de l'hébergement et du logement](#)

2.3 Le patient ou aidant expert ou partenaire

Le patient-expert ou partenaire désigne une personne qui, atteinte d'une maladie chronique, ou étant aidante d'un patient, a développé au fil du temps une connaissance fine de la maladie et dispose ainsi d'une réelle expertise dans le vécu quotidien d'une pathologie ou d'une limitation physique liée à cet état (traitement, parcours de soins, remboursements et restes à charge, etc.). Ses champs d'intervention peuvent être l'enseignement, l'éducation thérapeutique du patient, la recherche et le soin (lien entre le patient et l'équipe de soins).

Dans le domaine de l'autisme, en Seine-Maritime, deux associations, PEP 76 via le PRH76 et l'association Hovia, ont travaillé sur ce sujet et ont abouti à l'embauche d'une mère en tant que pair-aidant. De même, le CRA Seine Eure a recruté des parents comme pairs aidants.

En tant que pairs-aidants, les patients ou aidants experts ou partenaires offrent soutien et partage d'expérience avec les malades et leurs proches via divers canaux, co-construisent des programmes éducatifs et vulgarisent les informations médicales, participent à l'organisation des soins et à la gouvernance des hôpitaux et collaborent avec des institutions comme la HAS et les MDPH pour garantir la démocratie sanitaire.

La démocratie sanitaire est principalement encadrée par la loi du 4 mars 2002, souvent appelée "loi Kouchner", du nom de l'ancien ministre de la Santé Bernard Kouchner. Cette loi a marqué une étape importante dans la reconnaissance des droits des patients et la promotion de leur participation active dans le système de santé. Elle repose sur l'idée que les usagers du système de santé doivent avoir une voix dans les décisions qui les concernent. Bien que cela ne soit pas explicitement mentionné dans cette loi, la reconnaissance et la formation des patients experts se sont développées dans le cadre de la démocratie sanitaire pour renforcer leur rôle.

Comment sont-ils formés ?

Les pré-requis pour se former comme patient-expert peuvent varier selon les programmes et les organismes de formation, mais certains critères sont généralement requis. Il est essentiel d'avoir une expérience personnelle de la maladie chronique ou du handicap, soit en tant que patient, soit comme proche aidant.

Une forte motivation à partager son expérience et à aider d'autres patients est également cruciale, en apportant un soutien basé sur son vécu. De bonnes compétences en communication sont nécessaires pour interagir efficacement avec les autres patients, les professionnels de la santé et les institutions. Un engagement à suivre un programme de formation continue pour maintenir et développer ses compétences est également attendu.

Enfin, il est indispensable d'adhérer à des principes éthiques stricts, notamment en matière de confidentialité des informations partagées par les patients.

Quelques liens

[DU partenariat soignant patient](#) – Université de Nantes (Lieu de formation : Nantes)

[Autoformation à la démocratie en Santé](#), Université des Patients, Sorbonne Université (plateforme en ligne)

En résumé...

- Le **patient ou aidant expert, concerné par une maladie chronique**, partage son expertise et expérience pour **soutenir les malades, co-construire des programmes éducatifs, vulgariser l'information médicale et participer à la gouvernance des soins**.
- La **loi Kouchner du 4 mars 2002 a renforcé les droits des patients et leur participation active** dans le système de santé, facilitant la reconnaissance et la formation des patients experts.
- Pour devenir patient ou aidant expert, il faut une **expérience personnelle de la maladie**, motivation, compétences en communication, engagement dans la formation continue, et respect des principes éthiques et de confidentialité.

Ressources



[Le patient partenaire Commission des relations avec les associations de patients et d'usagers](#)



[Évaluation de l'engagement patients et usagers selon le référentiel de certification, 2024](#)

3. Éclairages du think-tank du Cercle Vulnérabilités et Société sur la pair-aidance en entreprise

Le Cercle Vulnérabilités et Société (V&S) regroupe près de 50 organisations de divers secteurs et étudie comment les vulnérabilités dans les domaines social et de la santé peuvent devenir des leviers de développement économique et social. Il a pour ambition de montrer en quoi les vulnérabilités du champ social et de la santé, du handicap, ou encore du grand âge peuvent devenir un véritable levier économique et social. Il anime des rencontres-débat, des groupes de travail, conduit des actions collectives et produit des études.

Avec certains de ses membres réunis en groupe de travail en 2023, le Cercle V&S a choisi d'étudier, la manière dont la pair-aidance tend à devenir, dans le champ du travail, un outil innovant de reconfiguration des relations professionnelles, de solidarité et d'inventivité. Il s'est appuyé sur l'expérience de ses membres pour co-construire une note avec plusieurs organisations (Malakoff Humanis, Randstad, Fondation Falret, Croix-Rouge française, Fehap, Expairtises Pairformhand) et des organisations extérieures (Engie, Philippa Conseil), à partir du témoignage de plusieurs pair aidants et l'audition de Santé Mentale France et du Secrétariat général du Comité Interministériel du Handicap.

L'étude démontre ainsi que l'intégration de la pair-aidance dans le travail permet notamment :

Pour les personnes :

- De valoriser une expérience initialement perçue comme négative, d'améliorer leur situation, d'éviter leur stigmatisation au sein du collectif de travail,
- De renforcer la qualité des relations entre pairs par les actions d'échange d'expérience, de confiance, de soutien, d'accompagnement mutuel.

Pour les organisations :

- D'identifier et de répondre à la diversité des vulnérabilités qui composent de façon croissante le collectif de travail,
- De soutenir l'évolution d'entreprises vers des modèles managériaux moins pyramidaux, critérisés ou planifiés.

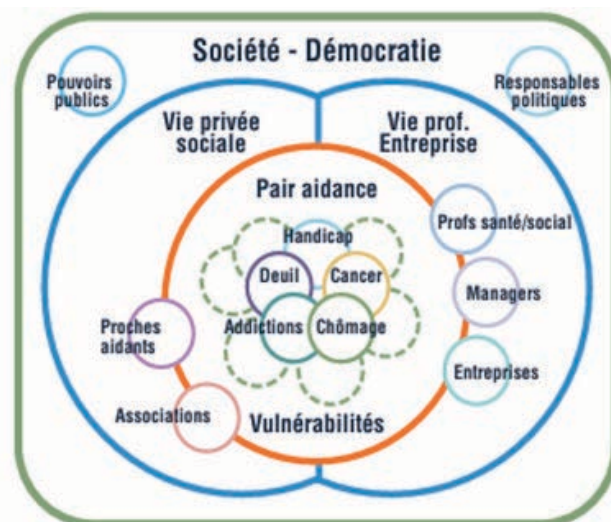
Ainsi le Cercle V&S voit la pair-aidance comme « un excellent outil collaboratif de de prévention et de résolution des risques avant d'envisager le recours à des tiers spécialistes plus conventionnels (médecine du travail, assistante sociale ...) ».

« Elle fait progresser la pratique et favorise l'acquisition de compétences chez les acteurs impliqués dans l'accompagnement »

Parmi les leviers proposés, elle prône :

- L'élaboration d'un socle de compétences minimales afin de faciliter l'exercice et la cohérence de l'activité de pair-aidance,
- La clarification de l'activité et de ses modalités d'exercice, assortie de la création d'une instance régulatrice,
- La construction de nouveaux métiers issus de la pair-aidance pour contribuer à faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale des personnes ayant traversé des périodes de vulnérabilité.

Selon le Cercle V&S « la pair aidance est de nature à produire un effet d'onde pouvant gagner le champ social (relations de proximité, actions de solidarités locales et nationales, évolution des postures professionnelles ...), mais également le champ du travail (innovation managériale, horizontalisation des rapports professionnels, impact sur l'organisation, la réputation et la performance globale »



La pair-aidance : un système nucléaire, une réaction en chaîne

Source: [La pair aidance : une innovation managériale au service des organisations durables](#). Cercle Vulnérabilités et Société

4. Expérimentations, projets et témoignages

Médiateur de santé-pair (MSP)

Auteur

Centre Hospitalier du Rouvray (CHR)

Secteur

Santé mentale

Quel est le projet ?

Embaucher des Médiateurs de Santé-Pair (MSP) pour renforcer les équipes qui traitent les maladies mentales dans le Centre Hospitalier du Rouvray à Rouen.

Quels sont les objectifs ?

- Améliorer la prise en charge des patients grâce aux savoirs expérimentiels des MSP.
- Promouvoir la collaboration des MSP avec une équipe pluridisciplinaire.
- Co-crérer et affiner des outils et méthodes de pair-aidance.

Quelles sont les modalités de mise en place ?

Deux MSP sont en poste actuellement. Le candidat doit être, soit titulaire d'un Bac +2 ou bien d'un Bac validé et s'engage à suivre la formation de licence de Médiateur Santé-Pair, ou celui-ci peut déjà être titulaire d'une licence de formation MSP ou bien d'une autre formation diplômante à la pair-aidance en santé mentale. Les missions sont les suivantes :

- Partager son expérience personnelle de la maladie mentale avec les patients, les professionnels de santé, y compris les médecins, infirmiers, psychologues et travailleurs sociaux.
- Contribuer au projet de vie et de soins des patients.
- Informer et former les patients sur leur maladie et les traitements.
- Faciliter la communication entre les patients et les équipes soignantes.
- Développer des outils de pair-aidance (ateliers, outils de suivi individuel, formation des équipes) en alignement avec les projets de service.
- Suivi et évaluation des activités pour garantir leur adéquation aux besoins des patients et des équipes soignantes.

Ce rôle de pair-aidant, je le découvre au gré d'un long chemin. Celui qu'on décide de prendre un jour, alors que tout a basculé soudainement, que la réalité nous a échappé, parce que trop brutale ou trop violente. Ce chemin, il a un nom, il s'appelle rétablissement. Et, en ce qui me concerne, je ne peux pas l'envisager sans le regard de ceux qui ont vécu une histoire qui ressemble à la mienne.

Eva Mazur, MSP au CHR, formatrice en santé mentale et paire-aidance, co-auteure du livre "Aider", guide pratique pour accompagner la souffrance psychique.

Extrait du film Pair-aidance * Regards croisés *, réalisé par elle-même.

Ressources

[Exemple de Fiche de Poste MSP](#)

Expérimentation "Compagnons maladies rares"

Auteur

Alliance Maladies Rares (AMR)

Secteur

Maladies Rares

Quel est le projet ?

Offrir un soutien personnalisé, gratuit et sans limite de temps, aux personnes atteintes de maladies rares et à leurs familles en Nouvelle-Aquitaine (financé par l'Agence régionale de santé).

Quels sont les objectifs ?

- Tester un nouveau métier basé sur le concept de la pair-aidance.
- Mettre en œuvre des actions d'information, d'éducation, de conseil et de soutien destinées à toute personne, ou à son entourage, éprouvant une vulnérabilité en santé, dans une visée de renforcement de ses capacités à opérer ses propres choix pour la préservation ou l'amélioration de sa santé.

Quelles sont les modalités de mise en place ?

Sept patients ou aidants concernés par une maladie rare ont été recrutés en septembre 2018 et formés à l'accompagnement jusqu'en janvier 2019. Ils sont chargés de :

- Élaborer avec la personne (et son entourage) un programme d'accompagnement, en s'appuyant sur les dispositifs et services existants en matière de santé (prévention, sanitaire, social et médico-social) mais également en termes de vie sociale (vie scolaire, vie professionnelle, loisirs...). Il s'agit de l'aider à exprimer ses besoins et à les analyser ;
- Former la personne à ses droits pour renforcer sa disposition à dialoguer, à analyser les solutions potentielles et à décider ; la rendre compétente sur l'accès à l'information médicale ou sociale qui la concerne ; lui permettre de se repérer dans l'ensemble du système sanitaire et social.
- Mobiliser les capacités d'agir de la personne (et de son entourage) ;
- Sensibiliser les professionnels afin de prévenir les ruptures de parcours.
- Faire des retours d'expérience en équipe.

Il faut savoir écouter et surtout savoir se taire... L'empathie est aussi essentielle pour établir une véritable connexion humaine, ce qui permet de créer une confiance sociale. Cette confiance facilite la communication ouverte et la collaboration, sans imposer des directives, mais en étant présents les uns pour les autres. Ce rôle donne de l'espoir et change la perception des malades, en les voyant d'abord comme des humains.

Fabienne Menault, compagnon maladies rares Nord des Landes

Être compagnon maladie rare m'a enrichi humainement et professionnellement. J'ai accompagné des patients, collaboré avec des professionnels, et partagé des moments précieux. J'ai démissionné pour poursuivre des études en économie sociale et familiale.

Laetitia Del-Saz, compagnon maladies rares
Secteur Pyrénées Atlantiques et Landes Sud et Est

Ressources

[Exemple de Fiche de Poste Compagnon Maladies Rares](#)

EPoP : développer la participation des personnes handicapées

Auteur

Croix Rouge Française

Secteur

Médico-social

Quel est le projet ?

Accroître les interventions par des pairs pour les personnes handicapées, à travers des formations et en intégrant ces pratiques dans les établissements médico-sociaux. Le projet a été lancé en 2021.

Quels sont les objectifs ?

- Former à la compréhension de l'utilité de l'intervention par les pairs dans son contexte d'exercice professionnel (structure sociale ou médico-sociale / organisation / entreprise / collectivité territoriale...).
- Former des référents ou personnes-ressources de la mobilisation des savoirs expérimentiels des personnes en situation de handicap.
- Impulser, organiser et systématiser le recours aux intervenants-pairs.

Quelles sont les modalités de mise en place ?

- Formation socle pour intervenants-pairs et référents
- Accompagnement dans les Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle Aquitaine
- Animations territoriales pour promouvoir l'intervention par les pairs
- Boîte à outils en ligne
- Évaluation des effets sur les projets et l'environnement des pairs

En 2024, 70 personnes et 300 professionnels impliqués

À travers ma chaîne YouTube, mon objectif est d'apporter un autre regard sur le handicap, principalement visuel, en sensibilisant sans dramatiser ni nier les problématiques rencontrées. Pour avancer vers une société plus inclusive, il est essentiel de parler du handicap sans tabou, ce que j'ai décidé de faire. En fin 2021, j'ai créé l'association à but non lucratif "Un autre regard". En février et mars 2022, j'ai suivi la formation d'intervenant-pair EPOP, donnant ainsi un réel avenir à mon initiative.

Marjolaine a suivi la formation EPoP.
Créatrice de la chaîne YouTube « Un autre regard »

En tant que membre du CNCPH, j'interviens dans les formations et auprès des directeurs d'établissements à APRADIS à Amiens. J'ai partagé mon parcours, de l'ESAT à un CDI, et participé à une table ronde sur l'autodétermination lors du colloque national de SOS Solidarité à Paris. J'ai contribué au développement de l'intervention par les pairs à la MDPH de la Somme, notamment dans un groupe de travail sur « Mieux accueillir ». J'ai présenté la démarche EPoP lors du colloque ANDICAT à Bordeaux et réalisé des sensibilisations à Amiens pour les professionnels et travailleurs d'ESAT de la Croix-Rouge, abordant l'autodétermination et le droit de vote. Je participe également activement aux groupes de travail nationaux sur la réforme des ESAT.

Mustapha SALLALI a suivi la formation EPoP.
Il est aujourd'hui Coordinateur-référent pair EPoP national.

Ressources

- [Site web EPoP](#)
- [Rapport État des lieux de l'intervention par les pairs en Nouvelle Aquitaine](#)

Chantier d'insertion professionnelle de pairs-aidants

Auteur

CHU Mouzaïa
Fondation Armée du Salut

Secteur

Accueil Hébergement Urgence (AHI)

Quel est le projet ?

Accompagner des personnes ayant connu un parcours de rue et/ou une demande d'asile en France, et souhaitant travailler dans le secteur du social, en utilisant la pair-aidance comme outil de travail. Ce projet est financé par la DIRECCTE Île-de-France et s'inscrit dans le cadre de l'insertion par l'activité économique (IAE). Les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) visent à aider les personnes éloignées de l'emploi, souvent en raison de difficultés sociales et professionnelles, à réintégrer le marché du travail. Ces structures combinent travail, formation et accompagnement personnalisé pour faciliter l'insertion professionnelle des participants. Le chantier d'insertion au CHU Mouzaïa a été créé en 2019.

Quels sont les objectifs ?

Proposer à des pairs-aidants qui candidatent aux postes proposés (Agent d'accueil, Maître de maison, Auxiliaire de vie sociale, Agent logistique ou Médiateur). Ces postes permettent aux travailleurs-pairs de choisir un métier dans le secteur social qui leur convient, tout en intégrant la pair-aidance dans leurs pratiques professionnelles.

La fonction de pair-aidance vient en complément des postes supports proposés et est un prérequis pour l'embauche.

Quelles sont les modalités de mise en place ?

Le dispositif accueille 14 salariés en insertion avec un parcours réfugiés et un parcours inclusion. Il inclut des contrats de travail spécifiques qui combinent un emploi rémunéré, une formation adaptée, et un accompagnement individualisé et renforcé.

Le rôle des travailleurs-pair consiste à :

- Consolider le travail de l'équipe sociale.
- Créer un lien de confiance avec les personnes accueillies.
- Retrouver une estime de soi et valoriser leur passé.

L'historique de la pair-aidance à la Fondation de l'Armée du Salut a débuté avec la création du Conseil consultatif des personnes accueillies. À la suite de diverses expérimentations et formations, la fondation a voulu embaucher des pairs-aidants pour une période de deux ans. Cependant, des défis ont surgi, notamment face à l'absence de la reconnaissance de la pair-aidance comme métier par Pôle Emploi (France Travail). On voulait pérenniser le projet, et c'est de cette façon que le chantier d'insertion a été créé. La fondation continue de travailler sur la reconnaissance du travail-pair tout en explorant des modèles et des littératures existants dans d'autres domaines comme le sanitaire et le handicap.

Emmanuel Ollivier, directeur Armée du Salut

Ressources

[Insertion professionnelle de pair-aidants dans le secteur de l'Accueil Hébergement Urgence \(AHI\): Analyse d'un dispositif d'insertion par l'Activité Économique \(IAE\) de travailleurs-pairs et Migrants. L'exemple du Chantier d'insertion CHU Mouzaïa Armée du Salut](#)

Clubhouse France

Auteur

Clubhouse France

Secteur

Associatif

Quel est le projet ?

Soutenir les personnes vivant avec des troubles psychiques.

Quelles sont les modalités de mise en place ?

La méthode de Clubhouse France repose sur l'autodétermination, la pair-aidance et une approche globale du rétablissement. En coopération avec l'entourage, les professionnels de soin, les accompagnateurs et les employeurs, le Clubhouse aide les personnes à restaurer leur confiance et à reconstruire un projet de rétablissement, que ce soit après une hospitalisation ou pour sortir de l'isolement.

Je trouve à Clubhouse la possibilité de rencontres nombreuses, avec des personnes connaissant les mêmes difficultés que moi mais aussi une équipe de staffs très joyeuse et dynamique, la possibilité de préparer les repas, de déjeuner, de dîner parfois. C'est également un lieu pour nous où l'on peut venir se reposer, travailler et être accueilli au sein duquel on ne vous laissera pas tomber. J'y rencontre toujours de nouvelles personnes et récemment lors de la construction d'un projet commun, j'ai repris confiance dans le groupe .

Bruno, membre du Clubhouse Paris

Quels sont les objectifs ?

- Réinsertion sociale et professionnelle : aider les membres à retrouver une place active dans la société et le monde du travail.
- Soutien et entraide : offrir un environnement de soutien où les membres peuvent échanger, se soutenir mutuellement et partager leurs expériences.
- Autonomisation : encourager les membres à développer leurs compétences, à prendre des responsabilités et à devenir plus autonomes.
- Lutte contre la stigmatisation : sensibiliser le public et les entreprises aux troubles psychiques pour réduire les préjugés et la discrimination.
- Accès à des ressources et des opportunités : fournir des ressources éducatives, des formations et des opportunités d'emploi pour aider les membres à atteindre leurs objectifs personnels et professionnels.
- Création d'un réseau : établir un réseau de soutien solide entre les membres, les bénévoles, les professionnels de santé et les partenaires externes.

Ressources

- [Clubhouse : un tremplin vers la vie active pour les personnes vivant avec un trouble psychique](#)
- [Clubhouse Rouen](#)

Expérimentation : plateforme Coline.care

Auteur

Société Coline.care

Secteur

Entreprise

Contexte

Mathilde a travaillé plusieurs années dans le marketing, principalement dans le secteur dentaire et pharmaceutique. En 2016, elle déclare une maladie chronique, rendant son retour au travail difficile en raison du malaise de ses collègues sur le sujet. Bien que son entreprise ait été bienveillante, elle a constaté un manque de formation sur la santé au travail et les maladies chroniques, et l'accompagnement des personnes concernées.

Cette expérience l'a poussée à créer Coline.care une plateforme ressource et de mise en relation fondée sur la pair-aidance dont l'objectif est d'accompagner humainement les collaborateurs concernés de près ou de loin par le handicap et/ou la maladie chronique.

L'approche de Coline.care repose sur le savoir expérientiel, et sur le développement d'un réseau d'experts du vécu, des personnes concernées par une maladie ou un handicap qui ont transformé leur expérience en expertise. Ce projet est lauréat du Programme Emploi & Handicap, porté par 21 | accélérateur d'innovation sociale de la Croix-Rouge française et de Nexem, en partenariat avec l'Association OETH.

Quels sont les objectifs ?

L'objectif de Coline.care est de créer un espace sécurisé et confidentiel où les salariés peuvent partager leurs expériences et recevoir de l'aide de personnes ayant vécu des situations similaires.

Ce soutien intervient auprès des salariés concernés par une pathologie, mais également auprès des aidants et des managers de personnes concernées.

La séance permet notamment d'exprimer le vécu de la maladie, partager des ressources, des axes à développer pour mieux vivre sa maladie, aborder les difficultés rencontrées au travail...

Parmi les thématiques abordées : Intérêt de la RQTH, annonce de la maladie, préparer le retour au travail ...

Quelles sont les modalités de mise en place ?

- L'offre est adaptée aux besoins de l'entreprise, son activité et ses équipes. La mise en place peut se faire en 24 heures.
- Les prestations sont déductibles de l'OETH avec la possibilité de déduire jusqu'à 10% de la contribution brute.
- La personne concernée sélectionne, en fonction de son profil, le patient partenaire avec lequel il souhaite échanger. La séance privée est réalisée en visioconférence, sa durée est d'environ 30 minutes.
- Le service est totalement confidentiel. Seules des données agrégées et anonymisées sont transmises à l'entreprise.

Ressources

[Quelques cas d'usage de la plateforme](#)

Expérimentation du dispositif Indicarr'

Auteur

Ville de Paris

Secteur

Fonction Publique

Contexte

Mené dans la Fonction Publique par l'Association Les Beaux Jours, le projet Indicarr' porte sur la compréhension et l'amélioration des difficultés que peuvent éprouver certains agents en situation de handicap.

Le but est d'améliorer le déroulement de carrière des agents en situation de handicap et leur garantir les mêmes chances d'évolution en matière d'accès à la formation, de promotion et d'avancement, de réussite aux concours et examens professionnels et de mobilité.

Quels sont les objectifs ?

- Analyser les carrières des agents en situation de handicap tant sous l'aspect quantitatif (indicateurs de situation comparée) que qualitatif (témoignages de 19 agents).
- Imaginer, travailler et tester des solutions avec les acteurs directement concernés (enquête anthropologique, ateliers de co-construction avec des agents en situation de handicap, référents handicap, gestionnaires de carrières, responsables RH).
- Créer des espaces d'échange et de soutien pour les agents en situation de handicap, en co-construisant et animant un système de solidarité et d'entraide entre pairs, tant sur des questions professionnelles que personnelles.

Quelles sont les modalités de mise en place ?

- L'expérimentation se déroule sur une période de 3 à 4 mois et s'adresse à toutes les administrations souhaitant tester ce dispositif.
- Le parti pris repose sur la formation de binômes d'agents en situation de handicap et l'organisation de temps collectifs partagés.
- Concrètement, le projet Indicarr' a été mis en œuvre par quatre administrations, dont celle de la Ville de Paris qui a mené son expérimentation jusqu'à sa conclusion et a produit des fiches pratiques pour faciliter la mise en œuvre d'actions de pair-aidance dans les organisations.

Ressources

[Guide pour expérimenter la pair-aidance entre agent.e.s en situation de handicap au sein de son administration](#)

Perspectives

La pair-aidance professionnelle se révèle être un outil puissant pour l'inclusion et le soutien des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité. Grâce à sa structuration et à sa reconnaissance croissantes en France, elle ouvre des perspectives prometteuses pour son développement et son intégration dans divers secteurs. Cette approche, ancrée dans l'entraide entre personnes partageant des expériences similaires, enrichit les pratiques professionnelles et améliore les services offerts, tout en facilitant le rétablissement et l'inclusion des personnes concernées.

Au-delà de l'action de pair-aidance permettant l'entraide entre personnes concernées, le pair-aidant peut aussi agir aussi bien en témoin permettant de destigmatiser les handicaps au sein de la société civile et en entreprises, qu'en représentant des personnes concernées dans les instances consultatives et décisionnelles de défense de leurs droits. Il peut également utiliser ses compétences et son expérience de vécu pour accompagner des professionnels de l'accompagnement.

Pour assurer la légitimité et la reconnaissance du «métier» de pair-aidant, une formation approfondie et continue est nécessaire. Les pair-aidants doivent être bien préparés pour gérer les situations complexes et sensibles qui peuvent surgir lors de leur travail. Une formation solide inclut des compétences en communication, en écoute active, en gestion des limites personnelles et professionnelles.

Des formations de niveau universitaire se sont développées en France, dans quelques régions, et permettent d'acquérir les qualifications nécessaires comme médiateurs santé pairs, d'autres modalités comme celles portées par EPOP proposent des formations d'intervenants-pairs qui se veulent accessibles à toute personne ayant ce type de projet.

Il serait souhaitable que les organismes formateurs sur les territoires, dont la Normandie, intègrent dans leurs programmes des formations diplômantes de différents niveaux à ces nouveaux métiers.

Ainsi la pair-aidance pourrait être davantage déployée et valorisée auprès de tous les employeurs potentiels, telles que les entreprises, les associations, des structures du médico-social, les dispositifs d'accompagnement vers l'insertion professionnelle ...



Contact : prith-normandie.fr



Contact : practhis@practhis.asso.fr